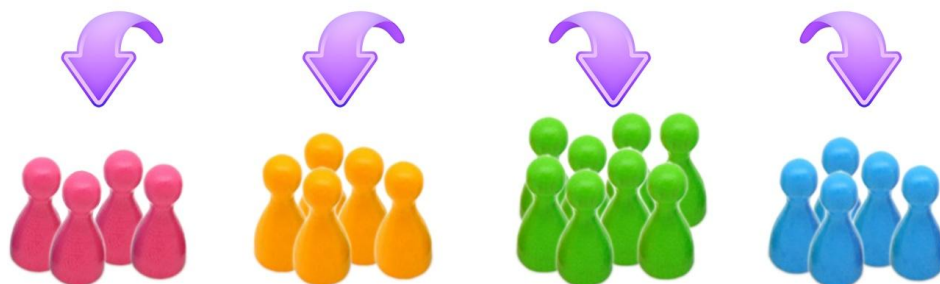


## Procédure de sélection des représentant-e-s des différents usages :



Population



Groupes d'usage (habitant-e-s, utilisateur-trices,  
commerçant-e-s, acteurs-trices du milieu culturel ou associatif)



Membres du jury :  
4 représentant-e-s



Spécialistes conseil :  
12 représentant-e-s

### *Glossaire*

#### **Concours d'idées**

Le concours d'idées est anonyme et ouvert à tout-e-s les professionnel-le-s de l'urbanisme, de l'architecture ou du paysage. Les projets primés viendront inspirer la création d'une image pour l'avenir des places.

#### **Jury**

Le jury est constitué de membres professionnels (architectes, urbanistes, paysagistes) et non-professionnels. Il choisit les meilleures propositions pour la requalification du secteur d'étude.

#### **Spécialistes-conseils**

Les spécialistes conseillent le jury en tant qu'expert-e-s dans les différents domaines y compris celui des différents usages des places.